

Collège de clinique psychanalytique Loire



La demande, l'amour, et la fabrique de l'humain

Formations cliniques du champ lacanien

2025-2026

Présentation des Collèges de clinique psychanalytique

Comme leur nom l'indique, les *Collèges de clinique psychanalytique* forment des ensembles collégiaux animés par des enseignants qui se sont proposés de renouer avec les principes sur lesquels Jacques Lacan avait fondé la Section clinique de Paris VIII en 1976, à savoir : « indiquer une direction à ceux qui se consacrent à la clinique psychanalytique », et interroger le psychanalyste, « le presser de déclarer ses raisons ». La Section clinique de Vincennes avait pour Lacan cette fonction de mettre les analystes à la question de la clinique. Il y allait – et il y va encore – de la transmission du savoir, dans la mesure où la pratique de la psychanalyse n'est pas soumise à une évaluation professionnelle de type « contrôle continu des connaissances », car les psychanalystes n'exposent leur orientation clinique et leurs appuis doctrinaux qu'à l'occasion d'exposés ou d'articles, et encore, à condition qu'ils veuillent bien s'y prêter.

Il s'agit en fait d'un dispositif où la circulation du savoir et son élaboration ne sont pas celles qui sont en jeu dans la cure analytique, mais où l'enseignant est sujet : « Je ne peux être enseigné qu'à la mesure de mon savoir, et enseignant, il y a belle lurette que chacun sait que c'est pour m'instruire. » (Lacan, 1970)

Les Collèges de clinique psychanalytique s'adressent donc à ceux qui, quel que soit le cadre de leur pratique clinique, veulent se donner les outils épistémiques susceptibles de les orienter dans la clinique. Cela vaut aussi bien pour les enseignants du Collège qui ont à « déclarer leurs raisons » que pour ceux que nous nommons participants, qui non seulement reçoivent un enseignement mais peuvent produire un travail qui sera pris en compte par le Collège.

Les enseignements sont répartis selon plusieurs axes :

- des Unités cliniques, qui comprennent une présentation clinique, sa discussion et l'élaboration clinique et théorique qui s'ensuit,
- des Études de cas exposés par les participants et discutés collectivement,
- des Études de textes de Freud et de Lacan,
- des cours ou séminaires de théorie psychanalytique sur les concepts, leur histoire et les problématiques qu'ils permettent d'aborder.

Chaque année universitaire voit la mise au travail d'un thème commun à l'ensemble des Collèges de clinique psychanalytique. Son élaboration est exposée à l'occasion de journées d'études et élargie au niveau national lors d'une rencontre commune aux Collèges de clinique psychanalytique de France.

Pour l'année 2025-2026 le thème retenu par l'assemblée générale des enseignants est :

« La demande et l'amour »

Créés en 1998, les Collèges de clinique psychanalytique du Champ lacanien, au nombre de sept actuellement, font partie des Formations cliniques du Champ lacanien qui se donnent pour objectif de développer des structures propres à l'étude méthodique de la psychanalyse, et à sa diffusion. Cet ensemble se rattache en France aux Forums et à l'École de psychanalyse du Champ lacanien, lesquels sont associés à d'autres forums à l'étranger pour former l'Internationale des Forums et de l'École de Psychanalyse du Champ lacanien (IF-EPFCL)

Certains Collèges proposent également, en plus des enseignements annuels, des stages, c'est-à-dire des sessions de deux ou trois jours d'études groupés, qui permettent d'aborder de façon resserrée une problématique clinique précise grâce à des exposés et des discussions avec les enseignants du Collège et des intervenants qui lui sont rattachés.

La journée nationale des collèges aura lieu à Paris le 28 mars 2026

Les Collèges de clinique psychanalytique en France

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE LOIRE

Cartigné, 49800 Trélazé 06 88 59 56 46
marienoellejacobduvernet@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DU CENTRE-EST

11 rue Morand, 25000 Besançon 06 15 92 72 31
jvauthier@sfr.fr

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DE LYON

78 chemin de Cornillac, 69620 Saint-Verand 06 79 21 71 82
ccplyon69@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DE L'OUEST

42, rue de Châtillon, 35000 Rennes 06 84 12 34 86
gournelmt@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

118, Rue d'Assas, 75006 Paris 01 56 24 14 66
collegeclinique-paris@wanadoo.fr

Unités rattachées :

- * Unité de clinique psychanalytique de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
- * Espace clinique CHAMPAGNE ARDENNE

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DU SUD-EST

1563 Chemin des Veys, 83390 Cuers 06 82 77 62 65
ccpse06@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DU SUD-OUEST

Le Village, 31230 Salerm 06 60 39 48 87
ccpso@wanadoo.fr

Le statut juridique des collèges est celui d'Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée à la Préfecture et agréée en tant qu'organisme de formation. Leur direction est collégiale et permutative.

Plus d'informations

Collèges de clinique psychanalytique

<https://cliniquepsychanalytique.fr/>

École de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien

<https://champlacanienfrance.net/>

Présentation du Collège de clinique psychanalytique Loire - CCPL

Le Collège de clinique psychanalytique Loire (CCPL) s'est constitué en mars 2020 à partir de l'unité clinique d'Angers. Il fait partie intégrante du Pôle 9 Ouest, très étendu géographiquement.

Il propose un enseignement théorique et clinique orienté par l'œuvre de Freud et de Lacan, sans se substituer à la cure personnelle, aux cartels, aux activités des pôles ou aux séminaires de l'EPFCL.

L'enseignement théorique est en lien chaque année avec le thème décidé de manière collégiale lors de la réunion annuelle des enseignants de la Journée Nationale des collèges cliniques de France.

Administration du CCPL

Bureau :

Président :	Jean-Pierre Leblanc
Trésorier :	Pascal Garrioux
Secrétaire :	Gaëlle Le Page
Secrétaire adjointe :	Marie-Noëlle Jacob-Duvernét

Administration :

Siège social : Cartigné, 49800 Trélazé

Les enseignants

CÉCILE BELLLOT

114 route de Juigné le Petit Port, 49130 Les Ponts de Cé
06 21 37 23 38 belliotce@gmail.com

PASCAL GARRIOUX

5 rue Charles Denis, 49000 Angers
06 28 60 24 35 p.garrioux@gmail.com

MARIE NOËLLE JACOB DUVERNET

Cartigné, 49800 Trélazé
06 88 59 56 46 marienoellejacobduvernet@gmail.com

JEAN-PIERRE LEBLANC

18 rue Saint Nicolas, 49000 Angers
06 72 28 99 20 jpleblanc49@gmail.com

GAËLLE LE PAGE

46 rue des Lices, 49000 Angers
06 25 45 75 53 gaelepage2@gmail.com

ALEXANDRE LÉVY

5, avenue de Contades, 49000 Angers
02 41 88 92 39 alexandre.v.levy@free.fr

ROSSELLA TRITTO

5, Avenue de Contades, 49000 Angers
07 80 55 99 54 rossella.tritto@hotmail.com

JACQUES VAUCONSANT

Cartigné, 49800 Trélazé
06 71 47 40 19 javauconsant@gmail.com

Enseignants invités

Albert Nguyen (Bordeaux), Luis Izcovich (Paris), Alain Vanier (Paris)

Organisation des études

L'enseignement théorique et clinique se déroule selon les modalités suivantes :

- Un temps de travail théorique :
 - Soit à partir des textes de Sigmund Freud
 - Soit à partir des textes et/ou Séminaires de Jacques Lacan
 - Soit à partir de livres en lien avec le thème de l'année .
- La présentation clinique et la discussion
- 2 groupes :
 - Reprise et extension théorico-clinique de la présentation précédente
 - Élucidation de la pratique de cas apportés par les inscrits

Les présentations cliniques sont réalisées dans un établissement spécialisé. Il s'agit d'un entretien unique qui permet au patient qui l'accepte de rencontrer un psychanalyste et de réfléchir sur les événements et l'actualité notable de son existence. Dans un second temps, l'équipe soignante et les participants qui y assistent, en place de tiers, essayent de repérer la singularité de cette approche. Lacan souhaitait que « *la clinique psychanalytique soit une façon d'interroger le psychanalyste, de le presser de déclarer ses raisons* .¹ » Exercice singulier auquel les enseignants ont choisi de se soumettre et c'est à cet exercice que sont conviés ceux qui souhaitent s'orienter dans leur pratique qu'ils soient enseignants, soignants, travailleurs sociaux, psychologues, médecins ou psychanalystes.

Le Collège de clinique psychanalytique Loire travaille en connexion avec les six autres Collèges des Formations cliniques du Champ Lacanien qui partagent les mêmes options quant à la psychanalyse et à son enseignement.

1 Lacan J., « Ouverture de la Section Clinique », *Ornicar ?*, n° 9, p. 11.

Participer aux enseignements du CCPL n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse. Il n'y a pas de diplôme de psychanalyse, on le sait. L'expérience d'une psychanalyse reste l'orientation première requise pour qui veut exercer la psychanalyse.

Pour participer, il n'est exigé aucune condition spécifique d'âge, de nationalité ou de profession. La formation s'adresse entre autres aux professionnels de santé, psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, assistants sociaux, psychomotriciens, éducateurs, infirmiers, psychanalystes, universitaires et aux étudiants qui s'intéressent au savoir psychanalytique.

Conditions d'inscription

Les inscriptions sont prises à titre individuel. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée à partir du 15 juin 2025 et jusqu'au 29 septembre 2025.

En cas de première inscription, une rencontre avec un enseignant vous sera proposée avant l'inscription définitive.

Pour les nouveaux inscrits, merci de nous transmettre une photocopie de la pièce d'identité et pour bénéficier d'un tarif réduit, une attestation pôle emploi ou une copie de la carte d'étudiant sont demandées.

Merci de privilégier l'inscription et le paiement par CB en ligne sur HelloAsso.

Pour les paiements par chèque (à libeller à l'ordre du « Collège de clinique psychanalytique Loire »), les demandes d'inscriptions sont à adresser par courrier postal ou courriel au secrétaire du collège.

Nota : L'inscription à une unité clinique comprend la remise d'un exemplaire de la *Revue des Collèges de Clinique psychanalytique du Champ Lacanien*, ainsi que la réception du *Mensuel* par courrier électronique.

Argument

La demande, l'amour, et la fabrique de l'humain

La psychanalyse distingue la demande du besoin et du désir. Si le besoin vise un objet concret, la demande, elle, est toujours adressée à l'Autre et contient un appel à l'amour. Elle ne cherche pas seulement la satisfaction matérielle, mais une présence, une reconnaissance, comme l'enfant qui, en réclamant le sein, appelle aussi à être aimé.

Le désir naît de ce que la demande laisse en reste : il est structuré par le langage, marqué par le manque, et constitue la condition du rapport du sujet à l'Autre.

L'amour, dans cette perspective, se définit comme un don impossible : « donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas ». Il vise à combler symboliquement une faille originaire, liée à la détresse absolue de l'entrée dans le monde, cette *Hilflosigkeit* décrite par Freud.

Dans l'expérience analytique, la demande du sujet ne préexiste pas : elle est provoquée par l'offre de l'analyste, dont le rôle est de soutenir l'émergence du désir, non de satisfaire la demande.

Ainsi, la demande révèle le manque fondamental du sujet, et c'est à partir de cette béance que celui-ci peut advenir. De cette béance, le sujet en est causé.

C'est là la constitution même du sujet, au croisement du langage, du manque et de l'amour.

Et c'est à travers cette dynamique, entre appel à l'Autre, reconnaissance, et impossibilité du don que se fabrique l'humain.

Bibliographie

- Aubry Jenny, *Enfance abandonnée, la carence des soins maternels*, Scarabée, 1983
- Dolto Françoise, *Séminaire de psychanalyse d'enfants*, Points Essais, 2017
- Dufourmantelle Anne *La sauvagerie maternelle*, Rivages Poche, 2016
- Lacan J., « *La direction de la cure et les principes de son pouvoir* » (1958), *Écrits*, Paris, Seuil, 1966
- Lacan J., *Le séminaire, livre IV, La relation d'objet* (1956-1957), Paris, Seuil, 1994
- Lacan J., *Le séminaire, livre V, Les formations de l'inconscient* (1957-1958), Paris, Seuil, 1998
- Lacan J., *Le séminaire, livre X, L'angoisse* (1962-1963), Paris, Seuil, 2004
- Lacan J., *Le séminaire, livre XII, Problèmes cruciaux pour la psychanalyse* (1964-1965), inédit
- Lacan J., *Le séminaire, livre XVII, L'envers de la psychanalyse* (1969-1970), Paris, Seuil, 1991
- Mannoni Maud, *L'Enfant, sa « maladie » et les autres*, Seuil, 1967
- Pommier Gérard, *Naissance et renaissance de l'écriture*, PUF, 1993
- Vanier Alain et Catherine, *Maternités particulières*, Erès, 2025
- Vasse Denis, *La grande menace, La psychanalyse et l'enfant*, Seuil, 2004

Programme des enseignements

Les vendredis cliniques

Le vendredi de 14 h à 19 h au sein du service du Dr. Benslimane, Pôle Maine, secteur Maine A, Centre Hospitalier Spécialisé, CESAME, BP 137, 49137 Les Ponts de Cé

Déroulement des après-midis :

- 14h-15h30 Temps théorique
- 15h30-17h Présentation clinique et discussion
(Patient choisi en lien avec Cécile Belliot, psychologue du service Maine A)
- 17h-17h30 Pause
- 17h30-19h Retour sur la précédente présentation ou Élucidation de la pratique

Les présentations cliniques seront effectuées le :

10 octobre 2025, par Alexandre Lévy, psychanalyste à Angers

5 décembre 2025, par Alain Vanier, psychanalyste à Paris

16 janvier 2026, par Luis Izcovitch, psychanalyste à Paris

6 février 2026, par Marie-Noëlle Jacob-Duvernety, psychanalyste à Angers

20 mars 2026, par Gaëlle Le Page, psychanalyste à Angers

5 juin 2025, par Albert Nguyen, psychanalyste à Bordeaux

Les présentations de livres du samedi

Le samedi 6 décembre, Alain Vanier sera notre invité pour une conférence autour de son livre « **Maternités particulières, La supposition du sujet** » (10 h à 12 h, lieu à préciser) qui initiera le séminaire collectif sur la clinique des enfants.

Le séminaire du samedi, la clinique des enfants (sur inscription)

Enseignantes référentes : Gaëlle Le Page et Rossella Tritto

Le samedi matin de 10 à 12 h (Angers, lieu à préciser)

Nous ouvrirons ensemble la question du lien primordial de dépendance de l'infans à l'Autre maternel, et approcherons les conséquences plurielles sur la constitution du sujet. Nous nous orienterons cette année par notre sujet, **la fabrique de l'humain**.

17 janvier 2026

7 février 2026

21 mars 2026

Ouverture du Collège clinique de Paris, 28 novembre 1998

par COLETTE SOLER

Ce Collège clinique est une nouveauté de cette rentrée 1998. Sa création répond à la situation inédite qui s'est créée à la Section clinique de Paris Saint-Denis, dans les suites de la Rencontre de Barcelone en juillet 1998 et en fonction des divisions apparues au sein de la communauté du Champ freudien. Cette situation a été présentée dans le document de création du Collège, je n'y reviens pas.

J'indiquerai comment ce Collège se situe, politiquement et épistémiquement, par rapport à l'ancienne Section clinique.

Nous n'en récusons pas le principe d'origine, même si cette Section clinique a cessé d'être à la hauteur de ses ambitions. Ce projet répond en effet à une nécessité dans la psychanalyse.

Je vous fais remarquer d'abord que, de fait, très tôt, dans l'IPA, la distinction de la Société des analystes et de l'Institut où enseignent les didacticiens a été présente. Lacan lui-même, à côté de son École, a soutenu, puis renouvelé, en 1974, le Département de psychanalyse avant de créer, en 1976, la Section clinique.

Le Collège clinique reste sur cette lancée et il en partage l'intention.

Pourquoi ? Lacan a pu dire, lapidairement, qu'il s'agissait de stimuler son École. Considérons le statut politique et épistémique de l'association des psychanalystes.

Sur ce plan politique, le régime associatif qui regroupe des membres ayant chacun les mêmes droits, indépendamment de toute considération concernant les compétences quant au savoir et à la transmission, rend à peu près impossible qu'un enseignement méthodique s'instaure. J'appelle enseignement méthodique un enseignement qui vise à couvrir l'ensemble du champ des questions cliniques et doctrinales, et qui se propose d'y avancer dans une progression ordonnée et calculée.

Sur le plan épistémique d'autre part, dès que l'on s'avance sous le signifiant de psychanalyse, le savoir supposé suffit. Il est même assez stupéfiant qu'il existe une profession, la nôtre, où il n'est jamais exigé de faire ses preuves en matière de savoir. Or, le maintien de la psychanalyse, aussi bien comme pratique que comme présence dans la culture exige une certaine transmission d'un savoir articulé.

Lequel ? Celui qui se dépose dans les textes, au gré des productions des analystes.

Mais à cet égard tous les écrits de la doctrine ne se valent pas, bien sûr. Ceux de Freud se distinguent de façon unique et ça n'a rien à voir avec la piété à l'égard du père, contrairement à ce que l'on serine. Lacan le savait bien, qui disait : la psychanalyse a « consistance des textes de Freud ». En effet, soustrayez-les, et la psychanalyse disparaît. L'œuvre de Freud est l'au-moins-une sans laquelle on ne saurait même pas ce qu'est le procédé dont l'analyse est solidaire. On peut ici se livrer à une petite expérience mentale d'épreuve par la soustraction. On voit que, quels que soient leurs mérites, sans *l'ego-psychology*, sans Mélanie Klein, sans le middle group, sans Winnicott, la psychanalyse serait certes appauvrie, mais pourrait demeurer. Et Lacan ? Lacan est allé beaucoup plus loin que Freud dans l'établissement du discours, mais il n'est pas l'inventeur du procédé et la psychanalyse tient au procédé mis au point par Freud. C'est pourquoi, je pense, que lui-même, qui ne se poussait pas du col, a pu dire à Caracas en 1960 : je suis freudien.

Nous commençons donc à mettre à notre programme l'étude méthodique des textes qui orientent la pratique et à les faire vivre en les soumettant à l'épreuve des cas, où ils auront à démontrer leur opérativité et leur portée clinique.

J'en viens aux divergences et à ce qui nous distingue de la Section clinique d'aujourd'hui. Elles sont doubles : politiques et épistémiques, elles aussi.

Politiquement, l'ensemble de l'Institut du Champ freudien est dirigé par une personne et par une seule. Ce système, nous l'avons d'abord accepté, au nom de ceci que le signifiant maître est nécessaire, et qu'il faut une direction. L'expérience de la crise a donné tort à notre confiance et a fait la preuve que ce système de direction par un seul est ouvert aux abus.

Notre option alternative ne sera pas l'absence de direction, mais une direction collégiale par l'ensemble des enseignants. C'est une direction qui s'accorde sur deux options précises : le décroisement des enseignements, en vue d'instaurer des circulations entre les Unités et les divers Collèges, et l'intégration progressive de nouveaux enseignants à mesure que la formation progressera.

Sur le plan épistémique, un phénomène nouveau est apparu dans la Section clinique : l'extension du pouvoir de direction sur les thèses à enseigner elles-mêmes. C'est autre chose de choisir les thèmes de l'année, le plan d'ensemble et les enseignants eux-mêmes et de choisir les thèses à soutenir. Or c'est ce que l'on a vu s'avancer depuis trois ans et qui a culminé à ladite Convention d'Antibes, au profit d'une thèse sur la psychose qui est aux antipodes aussi bien des thèses de Lacan, que de celles que nous avons soutenues depuis vingt ans. Là où Lacan vise une clinique de la certitude, on prône désormais la clinique floue du plus ou moins assuré.

Politiquement, cette thèse est un clin d'œil à l'IPA évident. Épistémiquement, elle mérite d'être examinée. Ne tranchons pas a priori, mais elle ne saurait être un mot d'ordre, avancé sans que la communauté en débattenne pour en tester la validité. La direction peut à la rigueur être une, le savoir ne peut fluctuer au gré des décisions d'un seul, aucun diktat ne vaut pour lui. On a vu dans le siècle des épisodes où le SI prétendait légiférer dans le champ des savoirs. On en connaît le résultat : désastreux pour le savoir et d'avance condamné par l'histoire.

Que prétendons-nous substituer à cette direction du S2 par le SI ?

Une direction collégiale du savoir ne vaudrait pas mieux que la direction d'un seul. Le savoir dans notre champ ne se dirige pas. Il s'acquiert, il s'élabore et à la pointe, il s'invente et... se met à l'épreuve. Mais un débat contradictoire est possible, qui s'est poursuivi d'ailleurs dans l'histoire de la psychanalyse, en dépit des luttes institutionnelles. Les avatars politiques ne l'ont ni empêché, ni éclipsé à terme. Voyez par exemple l'option de Mélanie Klein quant à la psychose : elle reste inscrite comme une des options possibles, offerte à l'examen et à la critique.

Telle sera donc notre option : débat pluraliste.

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE LOIRE

Bulletin d'inscription

Année 2025-2026

via HelloAsso <https://urlr.me/24QMFa>
(uniquement si vous avez déjà été inscrit au CCPL - paiement en ligne par CB)

ou à retourner par courrier avec votre règlement avant le 29 septembre 2025 à

Gaëlle LE PAGE

46 rue des Lices, 49 000 Angers

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél : _____

E.mail : _____

Profession : _____

Diplômes : _____

☐ J'accepte que mon e-mail soit utilisé pour recevoir la revue *Le Mensuel* et des annonces liées aux Formations du Champ lacanien.

☐ J'accepte que mon e-mail soit utilisé par le CCPL.

En cas de première inscription, une rencontre avec un enseignant vous sera proposée avant l'inscription définitive.

Montant de l'inscription :

Les vendredis cliniques et les séminaires du samedi

- ☐ Individuelle : 220 €
- ☐ Étudiant : 110 €

Les vendredis cliniques uniquement

- ☐ Individuelle : 200 €
- ☐ Étudiant : 100 €

Les séminaires du samedi uniquement

- ☐ Individuelle : 30 €
- ☐ Étudiant : 15 €

Renseignements :

Association Loi 1901, enregistrée à la préfecture d'Angers
SIRET : 92322501500018 – APE : W491019849
Siège social : Marie-Noëlle Jacob Duvernet, Cartigné, 49800 Trélazé

